

# BPJEPS

## Animateur

Loisirs tous publics



## Dossier d'information et d'inscription

les francas

L'éducation en mouvement!



[www.francas-paca.fr](http://www.francas-paca.fr)

## Le diplôme

■ **Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Animateur »** est un diplôme de niveau 4 délivré par l'État. Il prépare au métier d'animateur professionnel.

Il confère des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation. Il permet, en outre, d'exercer des fonctions de coordination de petites équipes d'encadrement et de participer activement au fonctionnement de structures socio-éducatives, que ce soit auprès d'une collectivité locale, d'une association (centre socioculturel, maison de quartier, espace-jeunes...) ou d'une entreprise.

■ **Mention « Loisirs tous publics »**

Cette mention amène à une qualification professionnelle permettant d'exercer le métier d'animateur au sein de différentes structures accueillant des publics variés, de la petite enfance au public adulte et senior. Elle permet également d'être habilité à diriger des accueils et séjours de type Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

## Les conditions d'accès

■ Être titulaire d'un des diplômes suivant : BAFA, BAFD, CQP « Animateur périscolaire », BAPAAT, BPJEPS toute spécialité, BP agricole, Bac pro « Service de proximité et vie locale », Bac pro agricole.

**ou**

Justifier d'une expérience d'animateur de 200h minimum auprès d'un groupe (via une attestation d'employeur)

■ Être titulaire d'une attestation de secourisme : PSC 1 ou AFPS, PSE 1, PSE 2, STT, AFGSU 1 ou 2.

■ Renvoyer un dossier d'inscription (date de rigueur figurant sur le dossier d'inscription)

■ Réussir l'épreuve d'admission

## La formation

■ Lieu de la formation : \_\_\_\_\_

■ Dates de la formation : \_\_\_\_\_

■ Le cycle complet de formation comprend \_\_\_\_\_ heures  
dont \_\_\_\_\_ heures en centre de formation  
et \_\_\_\_\_ heures de formation pratique en entreprise

■ Le diplôme est obtenu par la certification de **4 unités capitalisables (UC)** regroupées au sein de 3 modules, selon le volume horaire suivant en centre de formation :

Module 1 : ..... \_\_\_\_\_ heures

Module 2 : ..... \_\_\_\_\_ heures

Module 3 : ..... \_\_\_\_\_ heures

## Réunions d'information

■ Pour connaître les dates et lieux des réunions d'information collectives, contactez votre référent de formation.

Contact : \_\_\_\_\_

## Inscription et admission

■ Date limite d'inscription : \_\_\_\_\_

■ Date des épreuves d'admission : \_\_\_\_\_

Tous les candidats sont soumis aux épreuves d'admission. Elles sont organisées sur les lieux de formation et consistent en :

- Une épreuve écrite d'analyse liée à l'actualité sociale et éducative (1h30)
- Un entretien d'une demi-heure avec un jury portant sur l'écrit réalisé par le candidat et ses motivations

## Coût de la formation

■ Coût pour le cycle complet : \_\_\_\_\_

■ Des aides financières existent. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver ensemble les modalités adaptées à votre situation.

## Aides financières

■ Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider au niveau :

- du coût de la formation qui peut être pris en charge
- de votre rémunération

**Besoin d'aide ?**  
**N'hésitez pas à nous contacter**  
**pour envisager toutes les**  
**possibilités de financement**  
**et de rémunération**  
**de votre formation**

### VOUS ÊTES SALARIÉ...

#### ■ **Contactez votre employeur**

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur (OPCA). Plusieurs possibilités existent (CIF CDI, plan de formation, CPF). L'employeur peut nous contacter pour étudier les possibilités.

#### ■ **Mobilisez votre Compte Personnel de Formation**

Créez votre compte et votre projet sur <http://www.moncompteformation.gouv.fr> et suivez la procédure en fonction de votre situation. De nombreuses opportunités existent, dans ou hors temps de travail

### VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI...

#### ■ **Contactez votre Mission locale si vous avez moins de 26 ans, votre Pôle emploi si vous avez plus de 26 ans ou Cap emploi si vous êtes reconnu travailleur handicapé**

Ce sont les prescripteurs de la formation. Certaines formations sont conventionnées par le conseil régional : les stagiaires peuvent bénéficier d'une prise en charge totale du coût de la formation et une rémunération éventuelle selon leur statut. Pour prétendre à ce financement, il faut impérativement joindre la prescription de votre Mission locale, Pôle emploi ou Cap emploi à votre dossier d'inscription afin que votre demande de financement soit étudiée en commission. Certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle emploi. La rémunération est possible selon vos droits ouverts. Si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) : vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF, UNIFORMATION, AGEFOS PME...) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat. Vous pouvez également rechercher un employeur pour une embauche en contrat de professionnalisation ou emploi d'avenir. Créez votre compte personnel de formation et votre projet sur <http://www.moncompteformation.gouv.fr> et suivez la procédure en indiquant que vous êtes demandeur d'emploi. De nombreuses opportunités existent. C'est une des premières démarches à effectuer.

### VOUS ALLOCATAIRE DU RSA...

#### ■ **Contactez votre conseil départemental**

## Équivalences

■ **Certaines unités capitalisables (UC) sont acquises de droit pour les titulaires des diplômes suivants :**

- Diplôme d'État de moniteur-éducateur ..... UC 1 + UC 2
- Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale ..... UC 1 + UC 2
- Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ..... UC 1 + UC 2
- Certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire » ..... UC 4
- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien  
 option « loisirs du jeune et de l'enfant » ou « loisirs tous publics » ..... UC 4
- Titre professionnel d'animateur(trice) d'activités touristiques et  
 de loisirs du ministère chargé de l'emploi ..... UC 1 + UC 4
- BAFD avec une expérience de 28 jours minimum, consécutifs  
 ou non consécutifs, d'accueil de mineurs déclaré, tel que défini  
 dans le code de l'action sociale et des familles ..... UC 3

**Par ailleurs, pour les titulaires de certaines unités du BPJEPS « Loisirs tous publics » en 10 UC (ancienne organisation), les équivalences se font de la manière suivante :**

	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Trois au moins des quatre UC transversales (UC 1, UC 2, UC 3, UC 4) du BPJEPS LTP en 10 UC	X	X		
UC 5+ UC 6 + UC 8 + UC 10 du BPJEPS LTP en 10 UC			X	
UC 7 + UC 9 du BPJEPS LTP en 10 UC				X
UC 5 + UC 9 du BPJEPS LTP en 10 UC				X

## Programme

■ **Le module 1** comprend l'UC 4

**UC 4** : L'animateur (trice) mobilise les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation.

Il/elle anime la découverte et la pratique d'activités dans les domaines suivants : les activités scientifiques et techniques, les activités culturelles et d'expression, les activités physiques de loisirs.

■ **Le module 2** comprend l'UC 3

**UC 3** : L'animateur (trice) conduit une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'ACM

- Il/elle est responsable du projet pédagogique et permet l'appropriation de celui-ci par les encadrants de l'ACM dont il/elle conduit l'action ;
- Il/elle contribue au développement de la citoyenneté et des pratiques numériques, et renforce la qualité du vivre-ensemble auprès des publics accueillis et au sein de l'équipe d'animation ;
- Il/elle évalue les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet et gère les moyens alloués par l'organisateur de l'ACM.

■ **Le module 3** regroupe les UC 1 et UC 2

**UC 1** : L'animateur (trice) encadre tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics

- Il/elle participe à l'organisation, au fonctionnement général de la structure dans le cadre du projet de cette dernière et organise les différents temps de vie des publics ;
- Il/elle conçoit et développe des projets et accompagne les publics dans la conception et la réalisation de leurs projets ;
- Il/elle garantit la qualité éducative des pratiques en assurant une cohérence pédagogique dans le respect des règles de sécurité.

**UC 2** : L'animateur (trice) met en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Il /elle contribue à l'élaboration des projets pédagogiques portés par la structure ;
- Il/elle conçoit, anime et évalue des actions d'animation en cohérence avec les valeurs portées par la structure ;
- Il/elle accueille tous les publics en situation de loisirs et peut être amené(e) à intervenir en direction de publics à besoins particuliers.

Les Francas sont engagés dans une démarche permanente de suivi et d'amélioration de la qualité des formations. Nous sommes certifiés « Facilitateur en acquisition de compétences » par l'organisme iCert.



## Pédagogie

■ Les méthodes pédagogiques sont les plus diversifiées possibles, mettant ainsi les stagiaires en situation d'acteurs en grands ou petits groupes. Des productions individuelles et de groupes maintiennent la dynamique permettant de renforcer l'apprentissage dans des conditions favorables.

Les supports pédagogiques :

- Jeux de rôles
- Travaux de synthèse et de présentation orale
- Travaux de recherche individuels
- Projets collectifs à partir de cas concrets
- Ateliers d'analyse de pratique
- Sorties sur sites
- Rencontres avec des professionnels
- Diaporama, vidéos, conférences

L'accent est mis sur une pédagogie du savoir-faire et du savoir-être, renforcée par la rencontre entre l'individu et le groupe.

## Les Francas et la formation

■ Les mutations qui traversent la société, les besoins sociaux et culturels des enfants et des adolescents qui en découlent supposent de réinterroger les finalités de l'éducation et les modalités de mise en oeuvre de l'action éducative locale.

Dans ce contexte, Les Francas proposent à un public le plus large possible leur savoir-faire en matière de formation professionnelle sur le champ socio-éducatif. Avec un réseau de plus de 1000 employeurs associatifs sur l'ensemble du territoire national et de 3000 collectivités locales partenaires, nous formons chaque année près de 10000 animateurs BAFA-BAFD et 4000 professionnels. Les formations proposées sont conçues dans une démarche et une visée d'éducation populaire, elles constituent un lieu d'échanges et d'expertise sur les pratiques professionnelles animées par un réseau d'intervenants - animateurs, formateurs, enseignants, chercheurs, experts... Ces formations sont adossées à des pôles de ressources éducatives qui permettent l'innovation et la production intellectuelle pour penser les « savoirs nécessaires à l'éducation du futur ».

## Inscription

Dossier complet à retourner, avec l'ensemble des pièces à fournir, avant la date figurant en page 3.

- Copie des diplômes et attestations prérequis (cf. page 3 - conditions d'accès)
- Attestation de formation relative au secourisme : PSC1, AFPS, PSE 2, AFGSU, STT
- Curriculum vitae (CV) détaillé
- Une photo récente agrafée ci-contre
- Une photocopie de votre pièce d'identité (recto-verso)
- Certificat de recensement (pour les moins de 25 ans)
- Certificat de journée d'appel de préparation à la défense (pour les moins de 25 ans)
- En cas de financement par l'employeur, une attestation de prise en charge
- Conclusions d'entretien (pôle emploi) ou fiche de prescription (mission locale) pour les prises en charge financières dans le cadre du PTFQ

Photo récente  
à coller dans  
ce cadre

- Parcours complet
- Parcours partiel

Précisez la ou les UC :

.....

### Vedène

NOM : \_\_\_\_\_  Prénom : \_\_\_\_\_

NOM de jeune fille : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_  Sexe :  F  M

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail (écrire en MAJUSCULES) : \_\_\_\_\_

Statut (salarié, sans emploi....) : \_\_\_\_\_

Contrat pendant la formation (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation...) : \_\_\_\_\_

Fonction au sein de la structure d'alternance : \_\_\_\_\_

Missions au sein de la structure : \_\_\_\_\_

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature



## Recevabilité

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, certifie remplir les conditions énoncées ci-dessous.

■ Justifier d'une expérience d'animateur, professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200h

### JOINDRE UNE ATTESTATION DELIVREE PAR LA OU LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Sont dispensés de l'attestation les titulaire d'un des diplômes suivants (joindre une copie du diplôme) :

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT), Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Péri-scolaire, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), Baccalauréat Professionnel « service de proximité et vie locale », Baccalauréat Professionnel Agricole (toute option), Brevet Professionnel délivré par le ministère de l'agriculture (toute option), Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toute spécialité).

■ Être titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme ci-dessous.

### JOINDRE PHOTOCOPIES DU / OU DES DIPLÔME(S)

Cochez les cases du ou des diplômes en votre possession, et précisez pour chacun la date d'obtention :

PSC1 ou AFPS     SST     PSE 1     PSE 2     AFGSU Niveau 1 ou 2

Date :

Date :

Date :

Date :

Date :

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature :

## La structure d'alternance

■ Nom de l'organisme, association ou collectivité : \_\_\_\_\_

■ Nom du (de la) responsable : \_\_\_\_\_

■ Adresse de la structure : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

■ Tél. : \_\_\_\_\_ E-mail (maj) : \_\_\_\_\_

Association ou collectivité territoriale :  adhérente aux Francas  non adhérente aux Francas

**Si la structure d'alternance est différente du siège de l'association ou de la collectivité :**

■ Nom de la structure : \_\_\_\_\_

■ Adresse : \_\_\_\_\_

■ Tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

## Le tuteur ou la tutrice

■ Nom et prénom : \_\_\_\_\_

■ Fonction occupée : \_\_\_\_\_

■ Qualification, diplômes : \_\_\_\_\_

■ Tél. : \_\_\_\_\_ Email (maj.) : \_\_\_\_\_

## Attestation de prise en charge financière

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, en qualité de \_\_\_\_\_, atteste de la prise en charge financière de la formation BPJEPS, aux Francas Paca pour le candidat \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature et cachet de la structure :

## Renseignements, réception des dossiers

### **Les Francas de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

83, rue Château-Payan - 13005 Marseille  
Tél : 04 91 42 04 34 - [contact@francaspaca.fr](mailto:contact@francaspaca.fr)  
[www.francas-paca.fr](http://www.francas-paca.fr)

Membre de la fédération nationale des Francas, fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles. Reconnue d'utilité publique. Complémentaire de l'Enseignement public et agréée par le ministère de l'Éducation nationale, et les services de la Jeunesse et des Sports.

N° d'agrément : 93 13 06 819 13 - N° SIRET : 403 717 465 00039